

*Ordonné*, que les honorables messieurs *Boucherville (de)*, *Haythorne*, *Howlan*, *Macfarlane*, *Plumb*, *Scott*, *Thibaudeau*, *Trudel* et *Vidal*, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,  
Mercredi, 23 janvier, 1884.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé messieurs *Blake*, *Brecken*, *Cameron (Huron)*, *Colby*, *Daly*, *Davies*, *Desjardins*, *Fortin*, *Houde*, *Laurier*, *Ouimet*, *Scriver*, *Tassé*, *Weldon*, *Wells* et *Wright*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

*Ordonné*,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOURINOT,  
Greffier de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,  
Mercredi, 23 janvier 1884.

*Résolu*,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement; et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir : messieurs *Baker (Missisquoi)*, *Bergin*, *Bourassa*, *Bowell*, *Desjardins*, *Foster*, *Houde*, *Innes*, *Landry (Montmagny)*, *McDonald (Cap-Breton)*, *Somerville (Brant)*, *Tassé*, *Thompson*, *Trow* et *White (Cardwell)*, agiront comme membres du dit comité mixte des impressions.

*Ordonné*,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,  
Greffier de la Chambre.

L'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, a proposé :

Que la pétition de C. et H. L. *Gamble*, procureurs du défendeur, *John Philip Dumoulin*, dans une action maintenant pendante dans la division de la chancellerie de la Haute Cour de Justice d'*Ontario*, dans laquelle action le révérend *John Langtry* et autres sont demandeurs, soit maintenant lue et reçue.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

La dite pétition a été alors lue et reçue.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

*Ordonné*, que le greffier de cette Chambre se rende devant *Robert Cassels*, écuyer, et produise certains documents dans la cause de *Langtry vs. Dumoulin*.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*,

La Chambre s'est ajournée.